

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Séance du 27 février 2024

Date de la convocation : 22/02/2024
Date d'affichage de la convocation : 22/02/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29
Présents : 26
Représentés : 03
Votants : 29

Délibération n°

2024_D_015

L'an **deux mille vingt-quatre**, le **27 février à 19h00**, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie annexe d'AIX-EN-OTHE, sous la présidence de **Séverine DELSERT BROQUET, Maire de la Commune d'AIX-VILLEMAUR-PALIS**.

Etaient présents : Mmes et MM. : Séverine DELSERT BROQUET, Reynald CARLOT, Florent GAUROIS, Sophie BLANCHIN, Didier DESPREZ, Gérard ROUSSELOT, Lucie CARLIER, Gérard TRUTAT, Guy THOMAS, Elisabeth ODON, Jean-Michel POTS, Gérard VAN MELCKEBEKE, Yves MORANDEAU, Lydia LENAINT, Laurence LUIS-LEON, Cécile PETIT, Mikaël MATIGNON, Laura SERON-HABERLAND, Kylan GORIT, Hubert PROT, Karine CRAVIC, Claire ADAM, Christie DEZERT, Timothée BRASSET, Gilles FOUILLADE, Nathalie HINFRAY.

Absents ayant donné procuration : Sylvie VELUT pouvoir à Gérard TRUTAT, Eloïse SOYER pouvoir à Lucie CARLIER, Sonia PREHOUBERT pouvoir à Séverine DELSERT BROQUET

Absents : --

Secrétaire de séance : Monsieur Lucie CARLIER

Objet de la délibération : COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DU CENTRE DE 1^{ERE} INTERVENTION D'AIX-VILLEMAUR-PALIS

Madame le Maire rappelle que les corps communaux de 1^{ère} intervention des anciennes communes de PALIS et VILLEMAUR-SUR-VANNE ont été fusionnés par arrêté préfectoral du 22 septembre 2017 pour créer le corps communal d'AIX-VILLEMAUR-PALIS.

Le comité consultatif communal des sapeurs-pompiers volontaires est notamment compétent pour donner un avis sur toutes les questions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires du corps communal à l'exclusion de celles intéressant la discipline.

Il convient de désigner 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

▸ **DESIGNE** en qualité de représentants de la Commune au Comité Consultatif Communal du CPI d'Aix-Villemaur-Pâlis :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Florent GAUROIS	Didier DESPREZ
Mikaël MATIGNON	Yves MORANDEAU
Reynald CARLOT	Laura SERON HABERLAND
Gilles FOUILLADE	Christie DEZERT

▸ **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Le Maire, Séverine DELSERT BROQUET

